

COMMUNE DE JARNOSSE (LOIRE)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201121-20230131-2023_03-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/02/2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 2023/03

Nombre de Conseillers

En exercice : **11**

Présents : 10

Votants : 10

**L'an DEUX MILLE VINGT TROIS
Le TRENTE-ET-UN JANVIER**

Le Conseil Municipal de la Commune de JARNOSSE

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Jean-Marc LOMBARD, Maire

Date de convocation du C.M. : 24/01/2023

Présents : LOMBARD Jean-Marc, BORY Annie, ALIX Hervé, VAGINAY Valérie, VILLENEUVE Marlène, DECHAVANNE Carole, FOUILLAND Franck, DESMOUSSEAUX Chantal, ALLOIN Dominique, DONNARS Jean.

Absents excusés : FRANCOIS Yannick

Secrétaire : Valérie VAGINAY

Délibération publiée le 07/02/2023

RÉNOVATION DE LA MADONE : **LANCEMENT D'UNE SOUSCRIPTION VIA LA FONDATION DU PATRIMOINE**

Monsieur le Maire rappelle le projet de rénovation de la Madone et la possibilité d'organiser une souscription publique. La commune peut être accompagnée par la Fondation du Patrimoine pour assurer la campagne de mobilisation auprès des donateurs, la collecte des dons, la délivrance des reçus fiscaux, le reversement des fonds collectés.

Les frais de gestion prélevés par la Fondation s'élèvent à 6% du montant des dons collectés. En complément de la souscription publique, la Fondation du Patrimoine peut rechercher d'autres financements, tels que les subventions de la Région Auvergne Rhône-Alpes en faveur du Patrimoine.

Où l'exposé de son Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **APPROUVE** le lancement d'une souscription publique pour les travaux de restauration de la Madone de JARNOSSE.
- **DÉCIDE** d'en confier le pilotage à la Fondation du Patrimoine délégation Rhône-Alpes.
- **DIT** que d'autres financements tels que des subventions publiques pourront être recherchés et sollicités, notamment auprès de la Région Auvergne Rhône-Alpes
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces à intervenir dans le cadre de ce dossier.

Fait à JARNOSSE, le 06 février 2023

Le Maire,
Jean-Marc LOMBARD



Le Secrétaire de séance,
Valérie VAGINAY

